



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN-BAPTISTE SAY

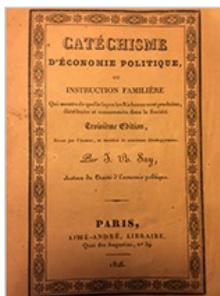
“ Les lumières et la morale
sont aussi nécessaires au
maintien de la République
que le fut le courage pour
la conquérir. ”

Il nous l'avait bien dit



décembre 2019

Le temps des systèmes est passé



Alors que sous la houlette de médias ou de dirigeants politiques et syndicaux intéressés, l'opinion semble s'émouvoir d'une réforme des retraites dont le premier mot n'est pas encore écrit mais dont les grandes lignes se distinguent, il n'est pas inutile de rappeler ce que Say écrivait s'agissant de la vérité et des faits. Dans un pays sans système de retraites, qui oserait proposer 42 régimes différents permettant des départs entre 52 et 65 ans avec des niveaux de pensions favorables aux cotisations les plus courtes ? Qui proposerait un système par répartition que la démographie rendrait toujours plus lourd pour les cotisants et toujours plus confortable

pour les bénéficiaires ? Qui proposerait de le maintenir en déficit permanent en s'appuyant sur l'impôt pour l'équilibrer ? Qui le proposerait sans provoquer la colère de la rue contre une telle aberration et une telle injustice ?

« Je sais que quelques têtes nébuleuses s'efforcent encore tous les jours de répandre du louche sur des sujets qu'elles sont incapables de concevoir nettement. Elles obscurcissent une question pour se donner le droit de dire qu'elle n'est point encore éclaircie. On doit peu s'en inquiéter : c'est l'épreuve indispensable que doit subir toute vérité. Au bout d'un certain temps, le bon sens du public fait justice des opinions qui n'ont pour appui que de vieilles habitudes, ou les illusions de l'amour-propre, ou les sophismes de l'intérêt personnel ; et la vérité reste. »

D'un autre côté, certains écrivains capables de travailler utilement à la diffusion des lumières, s'occupent à fabriquer des systèmes où il n'y a rien à apprendre et des dissertations dogmatiques qui ne prouvent autre chose que la facilité d'avoir une opinion en économie et la difficulté de lier les principes dont se compose cette science. On veut paraître avoir dépassé les éléments et l'on se jette dans des controverses qui découvrent qu'on ne les possède pas bien. On remplace l'exposition des faits par des arguments, s'imaginant qu'il est possible d'arriver à des résultats importants avant d'avoir bien posé les questions. On oublie que la vraie science ne se compose pas d'opinions mais de la connaissance de ce qui est.

En économie, la partie vraiment utile, celle qui est susceptible des applications les plus importantes, ce sont les éléments. Le temps des systèmes est passé, celui des vagues théories également. Le lecteur se défie de ce qu'il n'entend pas et ne tient pour solides que les principes qui résultent immédiatement de la nature des choses consciencieusement observées et qui se trouvent, dans tous les temps, être applicables à la vie réelle. »

Catéchisme d'Économie Politique (avertissement de l'auteur à la troisième édition 1820) ;
publié dans la Décade de janvier 2015.

Analyse économique



décembre 2019

Retraites : peut-on faire autre chose que remonter l'âge de départ à la retraite ?

La France est paralysée par les grèves en opposition à la réforme des retraites proposée par le gouvernement. Cette réforme vise à remplacer la quarantaine de régimes de retraites par un système universel.

Sur la base des informations disponibles, elle ne semble pas impliquer une augmentation de l'âge de départ à la retraite. Et pourtant....

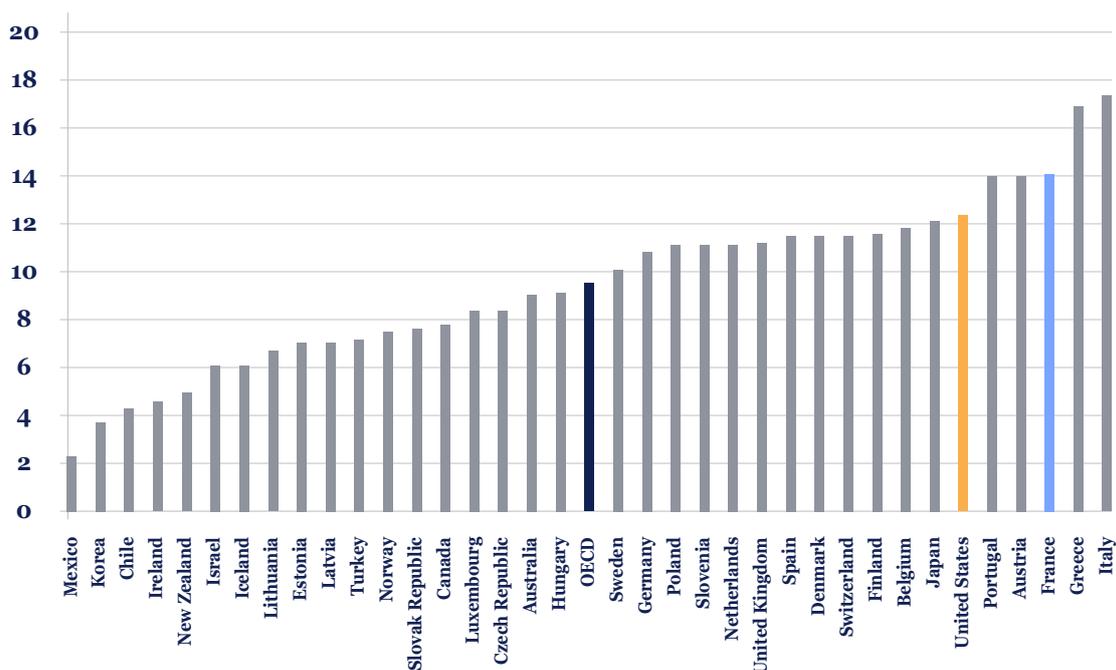
Comme le montre le dernier panorama sur les retraites de l'OCDE, la France reste un des pays où les départs en retraite sont les plus précoces. 60,8 ans pour les hommes et femmes contre 65,4 et 63,7 en moyenne dans l'OCDE, ou encore 64,0 et 63,6 ans en Allemagne.

Cette faiblesse de l'âge de départ à la retraite se conjugue à une générosité en terme de taux de remplacement pour faire de la France un des pays où les dépenses publiques de retraite pèsent le plus dans le PIB, pas loin de 14% contre 8-9% en moyenne dans l'OCDE.

Il faut toutefois relativiser cette mesure car les systèmes de retraite reposent en général sur trois piliers qui fonctionnent dans des proportions différentes : un système public obligatoire, un système privé obligatoire et un système volontaire qui prend généralement la forme d'un fonds de pension.

La prise en compte de l'ensemble de ces piliers a tendance à réduire les écarts avec des pays comme les Etats-Unis, où les fonds de pension contribuent à l'essentiel de la couverture des retraites. Ainsi, si le système public n'y assure que 7% du PIB en dépenses liées aux retraites, l'ensemble des prestations de retraites s'élève à 12,3% du PIB contre 14,1% en France.

Dépenses totales de retraites (systèmes privés et publics) en pourcentage du PIB



Quelle que soit l'organisation du système de retraite, ce dernier assure le transfert d'une partie des ressources produites par une économie vers des acteurs qui ne font plus partie de la population active et ne participent donc pas à la production du PIB.

Ce transfert peut se faire à partir de cotisations pesant sur les salaires, d'impôts, ou encore de dividendes et d'intérêts dans le cas de fonds de pension. Ce n'est que dans le cas où un fonds de pension a investi une partie des actifs à l'étranger que les revenus de substitution peuvent en partie ne pas provenir du PIB produit dans le pays.

Ceci signifie donc qu'en réalité, le niveau de dépenses liées aux retraites et l'équilibre de ce système ne dépendent que de :

- la part de population à la retraite et de son rapport à la population active, et donc de l'âge de départ à la retraite ;
- le niveau des pensions versées ;
- la part du PIB prélevé pour les retraites, défini par le niveau des cotisations prélevées ou par le montant des revenus générés par les actifs détenus par les fonds de pension, et donc par le montant épargné chaque année au titre de la retraite.

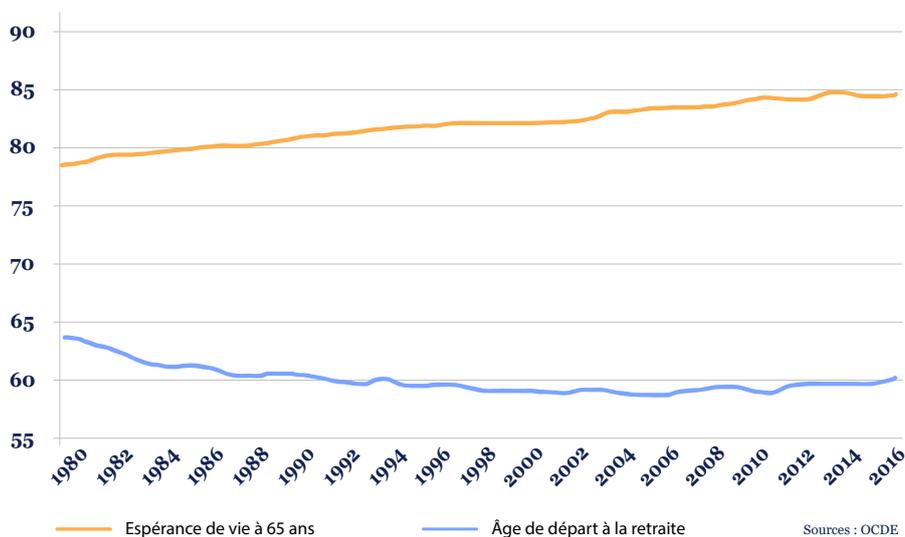
L'exemple français qui repose sur des prélèvements sur les salaires montre l'impact d'années d'augmentation des cotisations sur le coût du travail et donc sur la capacité à produire dans le pays.

L'exemple néerlandais qui lui repose sur les fonds de pension montre que dans le contexte de taux d'intérêts extrêmement bas du fait des politiques actuelles des banques centrales, un système de retraite, pourtant très bien géré, se voit menacé de réduire le montant des pensions servies.

Dès lors, quel que soit le système, si l'on veut maintenir un niveau correct de pension, il n'y a d'autre solution que de reculer l'âge de départ, ce qui a le double avantage de réduire la taille de la population retraitée et d'augmenter la production potentielle de nos pays, et donc la capacité à financer les transferts sociaux tels que les retraites.

Rappelons que l'espérance de vie restante pour un homme de 65 ans est passé de 14 ans en 1980 à 20 ans. Sur la même période, l'âge de départ à la retraite est passé de 64 ans à moins de 60 ans pour repasser à 60,5 ans en 2008.

France : espérance de vie à 65 ans et âge de départ à la retraite



Cherchez l'erreur...

Reçu 10/10

décembre 2019

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

André Lévy-Lang. La Révolution de la finance : acte II. Odile Jacob



Fidèle à l'esprit de Jean-Baptiste Say, André Lévy-Lang, polytechnicien, ancien président de Paribas et président des « Echos », se fait pédagogue bien davantage que démonstrateur dans cet essai clair et simple sur une matière complexe.

Il identifie un premier acte de la finance qui va de la fin de la convertibilité du dollar (et sa dévaluation conséquente) en 1971 à la crise financière de 2007-2008. Avec des institutions et un système de confiance qui explose, la technique financière débridée, plus que la technologie, et des réglementations et des régulateurs dépassés, voire complices, un nouvel ordre s'impose. À force d'interventions, de nouvelles réglementations, la confiance est revenue dans le système.

L'acte 2 s'ouvre avec de nouveaux acteurs : internet et la mobilité permettent l'émergence de nouveaux systèmes de confiance qui peuvent être des vecteurs de la finance et de ses différents services. L'auteur prend la peine de présenter précisément les grands et moins grands acteurs, qu'ils soient américains (GAFAM), chinois (BATX) ou européens et de nous expliquer leurs « business models », leurs différences et les différences de leur environnement réglementaire. On découvre ainsi l'absence de réglementation sur les données personnelles en Chine et le développement de la filiale d'Alibaba, Antfinancial, dans l'ensemble des services financiers : du paiement à l'épargne, à l'assurance et au « scoring » etc.

André Lévy-Lang instruit aussi son lecteur sur toutes les formes émergentes d'acteurs de la finance : les fintechs qui offrent des solutions aux professionnels ou aux particuliers, les néobanques qui assurent le paiement mais qui proposent aussi épargne et assurance, les « robot advisors etc ». Sur le pétrole des données, la différence se joue sur la collecte, la maîtrise et l'usage de celles-ci, donc dans le logiciel bien davantage que dans le matériel.

Et nombreux sont les projets qui s'en nourrissent : crypto monnaies, monnaies (Libra), accord Goldman Sachs Apple, et ambitions pas encore formulées des autres Gafam de prendre une part du marché.

Pourtant la confiance sur les grands sujets a besoin d'être incarnée : si les petites opérations sans risques pour les clients peuvent se faire sur internet, les opérations importantes de la vie engageant des sommes importantes convoquent une forme de prudence ou de conservatisme. Aux exigences réglementaires nouvelles de connaissance client (KYC, « know your customer ») semble répondre un besoin (et un plaisir ?) ancien de « know your banker ». Aux institutions financières traditionnelles de l'imposer dans l'économie de l'internet pour survivre. Et de ne pas subir seulement la méfiance et la lourdeur de la réglementation qui touchera aussi les nouveaux acteurs.

Collé 0/10



décembre 2019

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

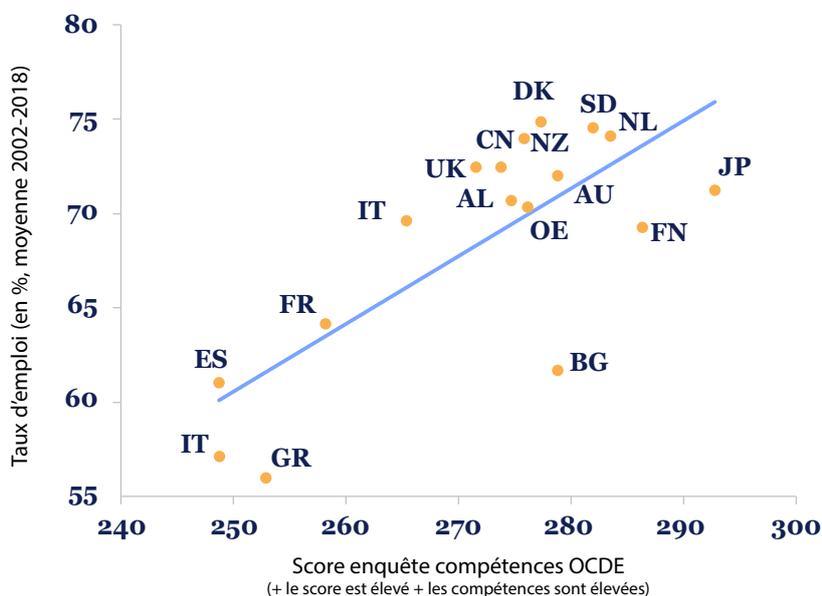
Éducation française et classement Pisa (OCDE), la satisfaction de la médiocrité.

Tous les trois ans l'OCDE publie les résultats de sa grande enquête « Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves » dans 79 pays auprès de 600 000 jeunes de 15 ans. En France 6300 élèves ont ainsi été évalués, après 10 années passées dans notre grande Éducation Nationale. On ne saurait en vouloir à celle-ci de n'avoir pas progressé dans les classements en trois ans, mais on s'étonne que la médiocrité du nôtre depuis 20 ans n'entraîne pas à force de persistance un tollé dans l'opinion et un sursaut de l'institution. Surtout au regard du coût et des moyens que la société alloue à cette mission essentielle.

Cette nouvelle étude rappelle l'énorme injustice de notre système qui condamne par un genre de nécessité les classes sociales les moins favorisées en plus d'être globalement non performant.

Car c'est l'occasion de le rappeler, le niveau de développement et de prospérité est directement corrélé au niveau d'éducation. Ainsi le taux d'emploi (part de la population entre 15 et 64 ans exerçant un emploi) est fonction du niveau d'éducation. Dans une société donnée, plus le nombre de personnes occupées est grand plus grande est la richesse créée. Et il est certain aussi que la cohésion sociale s'obtient plus facilement quand le plus grand nombre contribue à la production. Sûrement davantage qu'un système de redistribution- dépendance-asservissement qui prétend faire le lien social...sans résultat convaincant.

Graphique 2b : Enquête PIAAC de l'OCDE et taux d'emploi



Parole d'entrepreneur

décembre 2019

Adrian Dearnell - Fondateur de EuroBusiness Media



Adrian est un ancien journaliste financier franco-américain, présentateur de Bloomberg TV. Fort de son expérience, avec plus de 3 000 interviews de dirigeants de grands groupes, il décide en 2002, à 30 ans, de créer sa propre agence spécialisée, EuroBusiness Media, pour accompagner les dirigeants dans leur communication stratégique.

Entouré d'une équipe de professionnels bilingues, expérimentés dans la finance, il coache les dirigeants et leurs équipes dans des moments clés du développement de leurs entreprises, notamment avant leurs présentations devant les investisseurs internationaux, ou avant leurs interviews dans les médias.

EBM intervient sur l'intégralité de la chaîne, de la conception des messages stratégiques jusqu'à leur communication synthétique et percutante, écrite ou orale. EBM accompagne une centaine de clients, dont les plus grands groupes français, et réalise pour eux près de 500 missions chaque année.

Adrian a publié 2 ouvrages, l'un sur l'Art de la Présentation, et l'autre sur le Media Training, aux éditions Eyrolles.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Après plusieurs années en tant que présentateur pour Bloomberg TV, c'est le sentiment d'avoir fait le tour du sujet, et de ne pas voir de perspective d'évolution dans le métier de journaliste, qui a certainement déclenché ma décision de me lancer à mon compte.

À 30 ans, c'était l'occasion de tenter une nouvelle expérience. Si jamais ça devait ne pas marcher, j'étais encore assez jeune pour rebondir sur un autre projet professionnel.

Je n'avais plus envie d'avoir un boss. Dans les grosses organisations, on reporte toujours à quelqu'un. Ça fonctionne lorsqu'on est tiré vers le haut par un leadership inspirant, comme on dit souvent. Ce qui est rare dans les grandes entreprises.

Pour moi il n'y avait plus grand-chose à espérer du système corporate dans lequel j'évoluais alors. J'ai donc décidé de lancer ma startup.

Ma décision d'entreprendre répondait aussi à mon tempérament, à la conviction que j'avancerais potentiellement plus vite seul plutôt qu'au sein d'une grande organisation dans laquelle les choses ne bougeraient pas forcément.

Entreprendre c'était pour moi reprendre la maîtrise de mon destin, et en même temps une occasion de me tester, de confirmer cette intuition que ma proposition de services, une fois confrontée au marché, était bien perçue comme créatrice de valeur.

Entreprendre est un processus de découverte de soi, de ses limites ou de son plein potentiel.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Si l'on parle de prise de risque, non ; le chef d'entreprise n'est pas le seul à entreprendre. On peut penser qu'il est celui qui en prend le plus financièrement, mais il n'est pas le seul à prendre des risques.

Nous sommes tous en tant qu'individus preneurs de risque, mais tous ne s'en rendent pas compte. Par exemple quand on rejoint une société en tant que salarié on prend aussi un risque en pariant sur le développement de cette société.

Si l'on parle d'attitude, là encore le salarié idéal, à mon sens, est aussi un entrepreneur. Il est dans la proactivité. Il fait bouger les lignes. Il est force de propositions nouvelles pour les clients et les collaborateurs de l'entreprise.

Il est aligné avec le chef d'entreprise dans la poursuite d'un même objectif : produire une prestation de qualité et créer de la valeur pour le client. Un entrepreneur souhaite s'entourer de gens qui ont une mentalité d'entrepreneur et qui vont la mettre au service des clients de l'entreprise.

Oui, entrepreneur et salariés peuvent partager la même fibre entrepreneuriale. Certains d'entre eux pourront d'ailleurs devenir entrepreneur eux-mêmes le moment venu, bouclant ainsi la boucle.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La notion de création de valeur ne saurait se limiter à la seule valeur financière.

Certaines sociétés créent beaucoup de valeur financière mais détruisent en même temps beaucoup de valeur sociale, sociétale ou environnementale.

La création de valeur par l'entreprise est multiple.

La performance financière assure la pérennité de l'activité. C'est un peu le poumon de l'entreprise pour la maintenir en vie.

C'est la condition sine qua non pour favoriser d'autres créations de valeur telles que créer des emplois directement ou indirectement, proposer des services et des produits qui améliorent la vie des gens, ou encore transmettre des connaissances et des compétences.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

a/ Réconcilier le monde éducatif avec le monde de l'entreprise.

Dans le type de société entrepreneuriale dans laquelle nous vivons, l'éducation est déterminante.

Il faut que les jeunes soient exposés beaucoup plus tôt aux grands fondements économiques de la société : le travail, le capital, la création d'entreprise.

Tous ces thèmes sont abordés bien trop tard dans le parcours scolaire au moment où des idées parfois farfelues ont été introduites dans les jeunes esprits par un système scolaire peu enclin à promouvoir l'entreprise.

b/ Imposer aux politiques une expérience de l'entreprise.

Il faudrait que les politiques et les hauts fonctionnaires à Bercy soient un peu moins obnubilés par les grands groupes du CAC40 et un peu plus conscients des réalités des entreprises petites et moyennes.

Ils doivent comprendre que la création et le développement d'entreprises plus petites, PME, ETI, est un enjeu économique fondamental. Et je ne parle pas là des startups qui font souvent l'objet d'une attention parfois disproportionnée des politiques qui apprécient leur exposition médiatique.

Un jour, le journal Les Échos avait confié la rédaction du journal à des grands patrons. Sur la même idée, on pourrait imaginer que l'on crée des occasions pour les politiques de vivre sur une journée ce que vivent les PME françaises, en venant y travailler « les mains dans le cambouis ». Ce serait un moyen formidable pour eux de mieux comprendre la réalité des entreprises.

c/ Faciliter les nouveaux modes de collaboration.

Il faut cesser de voir le rapport entre l'entreprise et ses collaborateurs comme une relation unidimensionnelle régie par le cadre unique du CDI.

L'entreprise doit pouvoir combiner des modes de collaborations de natures différentes comprenant contrats de qualification, CDD, CDI, prestataires associés, ou collaborateurs indépendants et free-lance.

La qualité des prestations produites par une agence de communication comme la nôtre dépend de notre capacité à associer les meilleurs talents de tous horizons au bénéfice de nos clients.

On doit donc promouvoir de nouveaux modes de collaboration win-win, sortir du modèle unique du « CDI ou rien », s'adapter aux nouveaux besoins des entreprises et aux nouvelles aspirations des collaborateurs et des professionnels indépendants.

La loi doit proposer un cadre social de référence plus souple.

décembre 2019

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l’affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d’instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l’outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d’économie, tâchera d’instruire et tentera d’amuser... Tentez votre chance ! L’abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d’un révolutionnaire qui a si bien compris l’importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l’échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l’économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu’ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l’ambition de la Décade.
